

DELIBERATION

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement d'Aix-en-Provence

Séance du 24 novembre 2017

COMMUNE
SAINT MARC JAUMEGARDE

L'an deux mil dix-sept, le vingt-quatre novembre à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de St Marc Jaumegarde, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, Régis MARTIN, conformément aux articles L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ont donné pouvoir :

Isabelle SAUTREAU à Véronique REISER

Gilbert HENRY à Régis MARTIN

Colette MOLLARET à Patrick MARKARIAN

A été élue secrétaire : Véronique REISER

**OBJET : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES DU
RHÔNE AU TITRE D'UN CONTRAT
DEPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL -
PÉRIODE 2018/2019 - MODIFIE LA DELIBERATION
N°2017-51 DU 17 JUIN 2017**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire expose qu'il est possible pour la commune de Saint Marc Jaumegarde de solliciter le Conseil Départemental, afin de financer les projets d'investissement de la Commune.

Le montant total du programme d'investissement concerné est estimé à la somme de 3 266 452 € HT, selon un échéancier échelonné sur les exercices budgétaires des années 2018 et 2019, conformément au tableau joint en annexe.

Chaque tranche, sera soumise annuellement au vote du conseil municipal et pourra faire l'objet à cette occasion de modifications quant au phasage des projets ou à leur montant.

Le montant total du Contrat ne pourra toutefois pas être réévalué à la hausse.

Pour l'année 2018, le montant total de la tranche annuelle est estimé à 2 516 452 € HT pour une aide départementale sollicitée à hauteur de 1 163 659 €, répartie de la façon suivante :

Opération 1 : Construction d'un plateau sportif

Cette opération porte sur l'aménagement d'un plateau sportif sur un terrain communal situé entre le cimetière et la salle des sports. Le programme prévoit :

1. *la construction de l'équipement principal :*
 - un tennis couvert
 - un club house et des sanitaires
 - un espace de rencontre des associations

Accusé de réception en préfecture 013-211300959-20171124-2017-99-DE Date de réception préfecture : 27/11/2017

DELIBERATION

- une terrasse extérieure
- un espace de rangement pour le club de tennis
- 2. *la mise en place d'équipements complémentaires*
 - un terrain multisports
 - des tables de pingpong
 - des jeux d'enfants
 - des terrains de pétanque
 - des bancs extérieurs
- 3. *la rénovation des deux tennis extérieurs existants*

Sur les deux exercices concernés, le coût de l'opération s'élèverait à 1450 000 € HT. La tranche 2018 serait de **700 000 € HT**.

Opération 2 : Création réseau d'éclairage public Chemin de l'Aube, Chemin des Peyrières, Draille de la Prignonne

Le coût de l'opération s'élèverait à 210 196 € sur la **tranche 2018**.

Cette tranche prévoit :

- L'extension du réseau d'éclairage public par l'implantation de neuf mâts sur le **Chemin des Peyrières**, travaux réalisés en même temps que la réhabilitation du réseau AEP
- La création de deux nouveaux réseaux d'éclairage public
 - o Implantation de 13 mâts chemin de l'Aube
 - o Implantation de 2 mâts draille de la Prignonne

Opération 3 : Création d'un réseau pluvial Chemin du Vallon de Keyrié

Le schéma directeur d'eaux pluviales réalisé en 2016 a mis en évidence des problèmes d'écoulement d'eau sur le chemin du Vallon du Keyrié. Afin de remédier à cette situation, il vous est proposé de mettre en place un collecteur le long de ce chemin avec un rejet dans le fossé existant qui se déverse dans le ruisseau du Prignon.

Le coût de l'opération s'élèverait **202 000 € HT**.

Opération 4 : Changement des conduites d'adduction d'eau potable et d'eaux usées Chemin Poilroux

Les habitations du chemin Poilroux sont actuellement alimentées en eau potable par une conduite en amiante ciment, exposée à l'érosion due à une forte déclivité dans ce secteur.

Il convient donc de la remplacer dans les meilleurs délais. Il convient également de remplacer la conduite d'assainissement collectif située à proximité.

Le coût d'objectif de l'opération s'élèverait à **170 790 € HT**.

Opération 5 : Création d'un réseau d'adduction d'eau potable et eaux usées Vallon de Keyrié Ouest

Le réseau d'eau potable reliant le chemin du Vallon de Keyrié au Chemin de Repentance, vétuste, en amiante ciment, se situe en partie dans le domaine privé. Il devient urgent de le remplacer.

D'autre part, la commune souhaite raccorder la partie nord du Chemin du vallon de Keyrié au réseau d'assainissement.

Dans cet objectif, elle fait réaliser un diagnostic du réseau d'assainissement existant qui présente de nombreux dysfonctionnements : infiltrations, racines, coudes. Ce réseau devra être repris en tranchée commune avec le réseau d'eau potable.

DELIBERATION

Le coût d'objectif de l'opération s'élèverait à **367 000 € HT**.

Opération 6 : Réhabilitation du réseau d'assainissement du Domaine du Prignon

A la suite d'un contrôle approfondi par caméra, il apparaît que le réseau d'assainissement du Domaine du Prignon, doit être réhabilité suivant deux modalités :

- Réhabilitation en tranchée ouverte
- Réhabilitation sans ouverture de la voirie

Les travaux devront être réalisés avant la réfection du revêtement du Domaine du Prignon.

Le coût d'objectif de l'opération s'élèverait à **448 400 € HT**.

Opération 7 : Adduction d'eau potable au Chemin des Peyrières

Les conduites du réseau d'eau potable du chemin des Peyrières sont en amiante ciment. Il est donc urgent de le renouveler et de reprendre l'ensemble des branchements.

Le coût d'objectif de l'opération s'élèverait à **208 066 € HT**.

Opération 8 : Réfection de voirie du Domaine du Prignon

La commune souhaite reprendre le revêtement de l'Allée du Domaine du Prignon suite à de nombreux travaux (réparation du réseau d'eaux usées, travaux d'enfouissement de l'éclairage...)

Le coût d'objectif de cette opération prévue pour la tranche 2018 s'élèverait à 210 000 € HT.

Pour cette 1^{ère} tranche du Contrat, le plan de financement serait le suivant :

	Conseil Départemental 13	Autre financements	Autofinancement communal	TOTAL HT Opérations 2018
<u>opération 1</u> Création d'un plateau sportif	420 000 €	140 000 €	140 000 €	700 000 €
<u>opération 2</u> Création réseau éclairage public Aube Peyriere Draille de la Prignonne	84 078 €	63 059 €	63 059 €	210 196 €
<u>opération 3</u> Création réseau AEP EU Keyrié Ouest	80 800 €	60 600 €	60 600 €	202 000 €
<u>opération 4</u> Réhabilitation eaux usées et eau potable Chemin Poilroux	85 395 €	34 158 €	51 237 €	170 790 €
<u>opération 5</u> AEP eaux usées Keyrié Ouest	146 800 €	110 100 €	110 100 €	367 000 €
<u>opération 6</u> Réhabilitation assainissement	179 360 €	134 520 €	134 520 €	448 400 €

Accusé de réception en préfecture
013-211300959-20171124-2017-99-DE
Date de réception préfecture : 27/11/2017

DELIBERATION

Domaine du Prignon				
opération 7 renouvellement du réseau AEP des Peyrières	83 226 €	62 420 €	62 420 €	208 066 €
opération 8 Réfection de la voirie du Domaine du Prignon	84 000 €	63 000 €	63 000 €	210 000 €
TOTAL	1 163 659 €	667 857 €	684 936 €	2 516 452 €

Après en avoir délibéré par :

- 13 voix pour
- voix contre
- 2 abstention (s) Patrick MARKARIAN, Colette MOLLARET

D'approuver la programmation pluriannuelle des projets d'investissements 2018-2019 conformément au tableau joint en annexe, d'un montant total de **3 266 452 € HT**,

De solliciter la participation financière du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône à hauteur de 49.40 %, soit un montant global de **1 613 659 € HT** pour les années 2018-2019,

D'approuver le plan de financement de la tranche 2018 tel que figurant dans le rapport ci-dessus, soit un montant total de subvention départementale sollicitée à hauteur de **1 163 659 €**.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à ce contrat pluriannuel.

Le Maire,
Régis MARTIN

DELIBERATION

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 2017-99-DELIB-7-5

ANNEXE 1

Commune de Saint Marc Jaumegarde
 CONTRAT Départemental de Développement et d'Aménagement 2018 / 2019 - Tranche 2018
 Phasage financier des opérations et Plan de Financement Prévisionnel Global

Projets communaux	Montant des dépenses subventionnables HT		Total des dépenses subventionnables par projet (HT)	Subventions sollicitées auprès du Département			Financements sollicités auprès d'autres partenaires		Autofinancement communal	
	2018	2019		2018	2019	Total Département	Partenaires	Montant	Moment HT	%
Construction d'un plateau sportif	700 000 €	750 000 €	1 450 000 €	420 000 €	450 000 €	870 000 € Métropole	Métropole	290 000 €	290 000 €	20%
Création d'un réseau d'éclairage public chemins des Peyrières, Aube, Draille de la Prigonne	210 196 €		210 196 €	84 078 €		84 078 € Métropole	Métropole	63 059 €	63 059 €	30%
Création d'un réseau d'eau pluvial Vallon de Keyrié	202 000 €		202 000 €	80 800 €		80 800 € Métropole	Métropole	60 600 €	60 600 €	30%
Changement d'une conduite d'adduction d'eau potable et eaux usées chemin des Foiroux	170 790 €		170 790 €	85 395 €		85 395 € Equip. Rural	Equip. Rural	34 158 €	51 237 €	30%
Création d'un réseau AEP, EU Keyrié ouest	367 000 €		367 000 €	146 800 €		146 800 € Métropole	Métropole	110 100 €	110 000 €	30%
Réhabilitation du réseau d'assainissement du domaine du Prigon	448 400 €		448 400 €	179 360 €		179 360 € Métropole	Métropole	134 520 €	134 520 €	30%
Réfection de voirie domaine du Prigon	210 000 €		210 000 €	84 000 €		84 000 € Métropole	Métropole	63 000 €	63 000 €	30%
Renouvellement du réseau AEP du chemin des Peyrières	208 066 €		208 066 €	83 226 €		83 226 € Métropole	Métropole	62 420 €	62 420 €	30%
TOTAL	2 516 452 €	750 000 €	3 266 452 €	1 163 659 €	450 000 €	1 613 659 €		817 857 €	834 836 €	

DGA Stratégie et Développement du Territoire
 Services des Communes
 11/024

Accusé de réception en préfecture
 013-211300959-20171124-2017-99-DE
 Date de réception préfecture : 27/11/2017